

Assemblée extraordinaire des délégués
du 16 novembre 1974

NON À L'AUGMENTATION DES-IMPÔTS FÉDÉRAUX

Exposé de M. Jean Hostettler, rédacteur en chef, Neuchâtel

Il n'y a guère de lien, semble-t-il, entre les déficits croissants de la Confédération et les problèmes posés par la population étrangère. Pourtant, le sursaut populaire du 20 octobre pourrait bien être le prélude à un coup de semonce le 8 décembre. Voici pourquoi:

Si l'initiative Schwarzenbach, puis les autres, ont été lancées, c'est que les autorités fédérales, conscientes pourtant des dangers d'une surpopulation étrangère, n'avaient pas pris à temps les mesures de stabilisation nécessaires. C'est donc qu'elles avaient fait preuve d'insouciance.

Si une bonne partie des citoyens et des citoyennes s'apprêtent à voter contre l'augmentation des impôts fédéraux, c'est, bien sûr, parce que la population ne comprend pas qu'on lui demande de se serrer encore la ceinture en des temps difficiles, pour permettre à la Confédération de dépenser encore davantage; mais c'est aussi parce que les autorités fédérales, de nouveau, ont attendu trop longtemps pour s'apercevoir que les limites tolérables étaient dépassées et que leur politique conduisait le pays à l'impasse.

Les économies réalisées en toute hâte pour dorer en quelque sorte la pilule aux contribuables ne pèsent pas lourd, en vérité, devant l'effarante course aux dépenses qui continue...

Dans les deux cas, le Conseil fédéral et les deux Chambres ont trop tardé à réagir efficacement, c'est indiscutable et bien des gens, dans ce pays, estiment dès lors qu'ils ne sauraient plus se contenter de demi-mesures et de promesses et, qu'une bonne fois pour toutes, il convient de montrer aux autorités fédérales que l'on en a assez de cette politique centralisatrice inconséquente qui est la cause de

l'inflation des lois et, par conséquent, des dépenses.

Un homme aussi avisé que le conseiller aux Etats Carlos Grosjean ne contredira certainement pas cette analyse, même si les conclusions qu'il en tire sont différentes des nôtres. N'a-t-il pas déclaré, devant la Chambre haute, qu'il est de "ceux qui jugent qu'il est temps de prendre des mesures de salut public ?". N'a-t-il pas affirmé que dans le secteur des finances, "nous avons pratiqué, ces dernières années, une politique de Gribouille" dont la responsabilité incombe aussi bien au Conseil fédéral qu'aux Chambres, le premier ayant trop proposé, les secondes "poussé, parfois accéléré, rarement mesuré". N'est-ce pas lui, aussi, qui a dit que "les autorités sont en face aujourd'hui d'échéances parfaitement prévisibles au sujet desquelles le hasard n'a joué qu'un rôle bien pâle" ? N'a-t-il pas complété cette autocritique en affirmant: "Il est temps que nous cessions cette politique à la petite semaine, mélange de démagogie, de "bon typisme" et d'"inconséquence" ?

Ceux qui s'apprêtent à voter non sont du même avis ! On nous a "menés en bateau" trop longtemps. Cela suffit. Pour que cela change, pour que l'on sorte de l'ornière, la seule méthode ne peut être, désormais, que le refus des nouvelles recettes qui ne peuvent que provoquer de nouvelles dépenses. Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Nos autorités désemparées ne cherchent-elles pas déjà à camoufler leur impuissance en rendant le pétrole ou les fluctuations monétaires, donc l'étranger, responsables de la crise financière qu'elles ont en bonne partie provoquée ? Il est décidément bien difficile de se débarrasser des mauvaises habitudes.

Un article publié récemment dans le "Bulletin" du Centre patronal vaudois pose bien l'alternative: "De nouveaux impôts ou une nouvelle politique", en laissant bien entendre que si les nouveaux impôts sont votés, la politique ne changera guère. Voici sa conclusion:

"En définitive, c'est là le plus gênant des projets: rien de sérieux n'a été entrepris pour épurer la longue liste des tâches attribuées à l'Etat central. On frôle la catastrophe, on donne un tour de vis au pressoir fiscal, on veut continuer à agir de la même manière que

par le passé. Or, il s'agit de faire sentir que l'on doit changer de politique pour éviter que le problème ne se pose à nouveau, dans les mêmes termes, tous les cinq ans. La votation du 8 décembre est peut-être l'occasion de "donner ce signe".

On se félicite beaucoup, au Palais fédéral, d'avoir pu réaliser pour 670 millions de francs d'économies dans le budget 1975. Certes, c'est mieux que rien, mais ce n'est qu'un maigre commencement. Que représentent ces 670 millions, en effet, en regard des 15 milliards 200 millions de dépenses initialement prévus ? Même pas du 4,5 % ! Comme les demandes des divers départements ont pu, malgré les chiffres-cadres de la planification, être légèrement gonflés, ces économies dont on nous rebat les oreilles, même si l'on y ajoute les 280 millions d'économies supplémentaires proposées par la commission du National, se réduisent en réalité à bien peu de chose, si l'on considère l'ensemble du budget.

Ce qui compte, c'est que l'accroissement démesuré des dépenses continue: 3 milliards 100 millions de plus au budget 1975 par rapport aux comptes de 1973. Encore 6 milliards de plus par rapport à 1975 jusqu'en 1979. Cette année-là, en effet, selon les prévisions établies par le Conseil fédéral, les dépenses devraient atteindre près de 21 milliards... Est-ce cela, "l'effort vers l'équilibre" et le "rythme de raison" dont a parlé notre ministre des finances ?

Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre qu'en période d'inflation, l'excès des dépenses publiques accroît encore la dégradation monétaire. Cela est si vrai qu'à la demande de la Confédération, les cantons et les communes ont souscrit à une limitation maximale de 12 % de la croissance annuelle de leurs budgets. 12 %, c'est déjà trop si l'on considère que la croissance du produit national brut (PNB) n'atteindra sans doute guère plus de 10 %. Or, la Confédération prévoit 14,5 % d'augmentation, soit 4,5 % de plus que la progression souhaitable. Une fois de plus, elle démontre son impuissance à respecter les règles dont elle demande l'application par les autres collectivités publiques. Elle outrepassa du même coup les possibilités de l'économie

nationale en freinant l'augmentation du taux de productivité et en favorisant l'inflation qu'elle cherche pourtant à juguler. C'est dire qu'elle nage en pleine contradiction.

M. Chevallaz l'a déclaré lui-même: "en temps de plein emploi et d'expansion, l'Etat devrait modérer ses répartitions, stériliser les ressources excédentaires". Or, l'économie suisse, même si elle vit dans la psychose d'une récession, reste en expansion. Un chiffre récent le démontre: les exportations ont augmenté de 22,8 % durant les neuf premiers mois de l'année; contre 21,6 % pour les importations. Certes, notre économie n'est plus "surchauffée", comme durant ces dernières années, mais elle est encore loin de la crise. Dans ces conditions, la politique du Conseil fédéral qui tente de justifier l'augmentation des dépenses de la Confédération par la nécessité de freiner une récession hypothétique, est erronée. Ne vaudrait-il pas mieux, puisque la surchauffe n'existe plus, supprimer les arrêtés anti-surchauffe ? Débloquer les crédits, source d'investissements productifs, plutôt que d'augmenter les dépenses source d'inflation ?

Une bonne partie de l'inflation qui ronge le franc suisse est importée. Nous ne pouvons, en effet, que subir la hausse souvent vertigineuse des prix des matières premières. Comme nous exportons avant tout du travail et comme nous devons rester compétitifs sur les marchés étrangers, tout devrait donc être fait chez nous pour qu'à cette inflation importée ne s'ajoute pas un supplément d'inflation intérieure. C'est là que notre prétendue politique conjoncturelle est en défaut, car nous créons bel et bien de l'inflation supplémentaire, notamment par deux canaux: le déficit des comptes des pouvoirs publics d'une part, le mécanisme de l'indexation, d'autre part. Cela revient à dire qu'au lieu de favoriser l'accroissement absolument indispensable de la productivité nationale, on le rend plus difficile.

Un déficit de centaines de millions, dans les comptes de la Confédération est donc néfaste, car il ne peut qu'attiser encore la flambée des prix en raison de la nouvelle masse monétaire lancée dans le circuit; il devient insupportable, à notre sens, si l'on y ajoute de nouveaux impôts et de nouvelles taxes qui frappent toute l'économie

et plus particulièrement les branches qui sont touchées par les effets négatifs de la cherté du franc. Mieux vaudrait donc, à tout prendre, débloquer pour un milliard de crédits afin d'assurer des coudées plus franches à l'économie en mal de liquidités.

Bien que la Confédération se soit habituée à un train de vie trop élevé, nous aurions pu admettre, à la rigueur, que la diminution des recettes douanières soit compensée par de nouvelles ressources, mais à condition que la situation financière soit assainie. Comme ce n'est pas le cas, comme le budget est loin d'être équilibré, le refus s'impose.

L'argument selon lequel les dépenses sont pour la plupart incompressibles est fallacieux. Il suffit, en effet, de les rendre compressibles. Les lois derrière lesquelles l'on se retranche ne sont ni sacrées, ni intangibles; on le voit bien lorsqu'il s'agit d'assurer de nouvelles recettes...

Depuis la fin de la guerre, la Confédération, comme les particuliers se sont habitués à la quiétude, à l'insouciance et à la mollesse. L'expansion tenait lieu de doctrine et comme les recettes augmentaient automatiquement, les autorités n'avaient guère d'autre souci que de trouver des dépenses correspondantes, ce qui n'était, on en conviendra, pas bien difficile.

Les temps ont changé. Les particuliers et l'économie en font la dure expérience, en raison des freins plus ou moins judicieux mis en place par les autorités. Il serait aberrant que la Confédération continue à faire le contraire de ce qu'elle prêche ou ordonne. Tout indique que sa politique dispendieuse n'est plus à la mesure des ressources du pays. Il faut en tirer les conséquences.

Je voterai donc NON le 8 décembre et j'espère que beaucoup de Suisses et de Suissesses feront comme moi. Pour assainir la situation. Pour faire comprendre au Conseil fédéral et aux Chambres qu'un sérieux revirement s'impose; que les promesses ne suffisent plus.

Pour M. Chevallaz, ceux qui s'opposent à l'augmentation des impôts fédéraux sont des "apôtres des caisses vides". C'est faux, car personne ne conteste à la Confédération un train de vie décent. Mais je veux bien, comme tous ceux qui s'opposent à l'effarant accroissement des dépenses, je veux bien être qualifié d'apôtre des caisses moins pleines.

Alors que le gouvernement prétendait que les économies réalisées étaient un plafond qu'on ne saurait crever sans toucher au vif de l'Etat fédéral, la commission des finances du National a pu dégager, en deux jours, 280 millions d'économies supplémentaires. A ce que je sache, personne, à commencer par notre ministre des finances, n'a crié à la catastrophe. Ce ne sera non plus une catastrophe nationale si le peuple refuse à la Confédération les nouvelles recettes dont elle prétend avoir besoin. Au contraire.